

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 20230929CM092 -

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf septembre, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 22 septembre 2023, s'est légalement réuni, dans la verrière de la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Ayant donné pouvoir :

Monsieur KAMENDJE-TCHOKOBOU a donné pouvoir à Monsieur BAZOUNGOULA

Madame ROUSSILLAT a donné pouvoir à Madame BURY-DAGOT

Madame HUROT a donné pouvoir à Monsieur MERCIER

Madame MOREAU a donné pouvoir à Madame JALLET

Monsieur de LA ROCHEFOUCAULD a donné pouvoir à Monsieur LALANDE

Monsieur JAVOY a donné pouvoir à Monsieur RENELIER

Madame BOURET a donné pouvoir à Monsieur ROBIN

Absents ou excusés :

Madame AUBOURG-DEVERGNE

En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Timothé LUCIUS

Nombre de conseillers en exercice : 35 Transmis en Préfecture le 04/10/2023

Nombre de conseillers votants : 34 Publication le 05/10/2023

20230929CM092 - Fabrique des transitions - Poursuite du parcours Territoires pilotes - Saison n°2

Engagée depuis 2018 dans une démarche de transition, la commune de Saint-Jean de Braye veut imaginer d'autres manières de se développer.

Cette démarche de transition passe par la mise en œuvre d'une ingénierie de la conduite du changement systémique : un travail collectif sur nos imaginaires et nos pratiques, renouvelant les cadres de pensée, d'organisation et d'action ; permettant d'élargir et soutenir l'engagement des acteurs dans la durée, tant au plan interne, au sein de la collectivité qu'au plan externe : habitants, acteurs socio-économique, société civile, partenaires...

Par délibération du conseil municipal du 26 novembre 2021, Saint-Jean de Braye a signé la charte de la Fabrique des transitions.

La Fabrique des transitions aide les territoires à trouver le bon positionnement dans une démarche de transition.

La commune accède ainsi au réseau des « alliés » de la Fabrique des transitions qui rassemble de nombreux experts, élus, agents, dans toute la France.

Dans ce cadre, Saint-Jean de Braye a bénéficié de la saison n°1, dont les bilans et perspectives sont présentés ci-dessous, qui pourra se poursuivre par une saison n°2.

1) Bilan de la Fabrique des transitions, saison 1

La démarche de transition portée à l'échelle d'un territoire nécessite de réunir l'engagement et la coopération de tous les acteurs du territoire. C'est pourquoi, la ville de Saint-Jean de Braye a participé à ce programme sous la forme d'une équipe réunissant élus, agents de la collectivité, acteurs socio-économiques et agents de l'État .

La saison 1 était articulée autour d'apports méthodologiques, d'un diagnostic de la gouvernance de la transition sur le territoire et d'un accompagnement personnalisé.

1.1 Les apports méthodologiques

Différents retours d'expériences (Loos en Gohelle, Puy de Dôme) et ateliers de travail ont mis en évidence :

- les grandes tendances de notre environnement à prendre en compte : les limites du modèle de développement fondé sur les énergies fossiles, le déclin de la biodiversité, le changement climatique, l'évolution des besoins consécutive à l'augmentation et au vieillissement de la population, la transformation numérique, la fragilisation du lien social...
- les cadres d'organisation propices à une dynamique de transition : coopération, engagement individuel, conduite du changement, mise en récits, sobriété, évolution des organisations...

En outre, quatre rencontres furent dédiées à des échanges de pratiques entre pairs : élus, techniciens, agents de l'État et opérateurs socio-économiques issus des 10 territoires pilotes.

1.2 Diagnostic de la gouvernance de la transition

Le diagnostic de la gouvernance était centré sur les capacités de portage et de pilotage de la transition sur le territoire de la commune de Saint-Jean de Braye. Il a permis de cerner les enjeux, les opportunités et les blocages aux démarches de coopération.

Afin de faciliter une réflexion collective et la compréhension partagée de la démarche de transition, en interne ou avec les acteurs externes, les recommandations issues du diagnostic invitent à :

- S'appuyer sur l'identité de Saint-Jean de Braye pour renforcer le moteur de la transition ;
- Prioriser en identifiant les « victoires rapides » ou projets à portée transversale qui donnent du sens, pour les agents comme pour les habitants ;
- Travailler en coopération et faire transparaître la transversalité dans l'organisation ;
- Co-construire une feuille de route ;
- Mettre en place une dynamique apprenante (prise de recul, événements collectifs, formation).

1.3 L'accompagnement personnalisé

L'objet de l'accompagnement personnalisé fut centré sur une amorce à la mise en récits de Saint-Jean de Braye en transition. Ainsi, entre juin et septembre 2023, trois ateliers de travail élus/cadres se sont tenus.

Les contributions recueillies ont permis d'apporter une mise en perspective historique de la feuille de route Saint-Jean de Braye en transition, validée en conseil municipal d'avril 2023.

Ainsi, cette saison n°1 a mis en évidence les conditions de portage de la dynamique de transition et a favorisé les échanges internes à la ville, avec les acteurs du territoire ou encore d'autres territoires. Cependant, les enseignements de cette action gagneraient à être partagés plus largement.

2) Proposition d'engagement dans la saison 2

Afin de poursuivre son action au-delà de cette première année d'initialisation, la ville de Saint-Jean de Braye souhaite s'engager dans la saison 2 du parcours d'accompagnement à destination des 10 territoires pilotes. Sont visés les objectifs suivants :

- Diffuser les enseignements de la Fabrique des transitions au sein de la commune ;
- Concentrer les temps collectifs réunissant les 10 territoires sur des sujets d'intérêt commun (2 jours environ - 20% du temps consacré)

- Privilégier l'accompagnement personnalisé en réponse aux besoins individuels de la commune (5 jours environ - 80% du temps consacré)

L'objet de l'accompagnement personnalisé sera centré sur la construction du programme d'actions Climat-Air-Énergie.

Comme en saison 1, la participation financière demandée pour chaque territoire demeure de 3 500 €.

Ceci étant exposé,

Vu la charte d'alliance de la Fabrique des Transitions, adoptée par délibération du conseil municipal du 26 novembre 2021

Après avis favorable de la commission compétente,

Par 31 voix pour,

3 abstention(s) : Monsieur RENELIER, Monsieur JAVOY, Monsieur OUARAB

Le conseil municipal décide :

- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de partenariat et de participation financière de la commune de Saint-Jean de Braye à la saison 2 du parcours d'accompagnement en cohorte « territoires pilotes » porté par l'Association de promotion de la Fabrique des transitions, ainsi que les actes afférents.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-Jean de Braye, le 2 octobre 2023

Pour le Maire - Conseillère départementale du
Loiret et par délégation,

L'adjointe déléguée à la communication et aux
affaires générales



Colette MARTIN-CHABBERT

